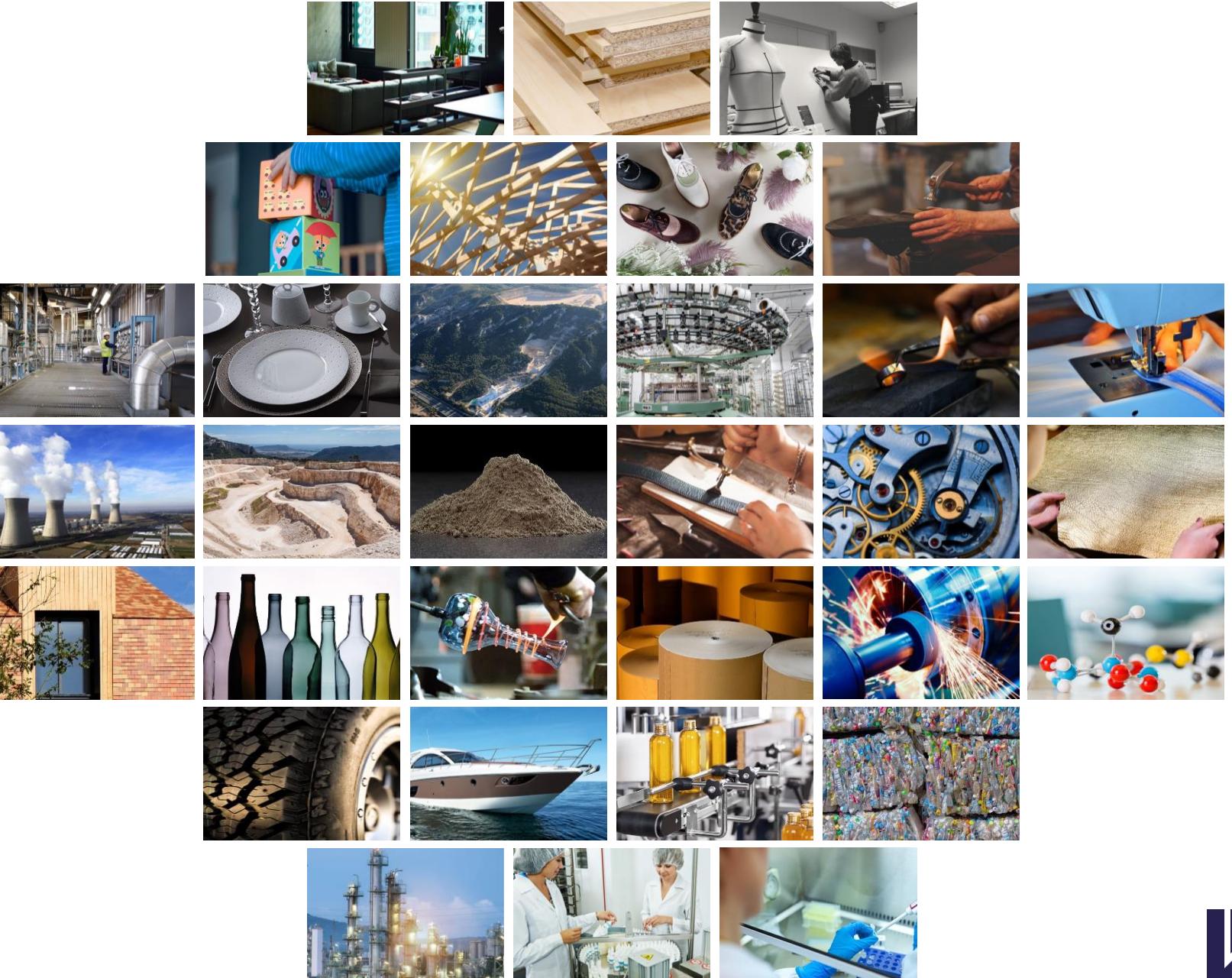




# PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES 2020



# LE PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES D'OPCO 2i

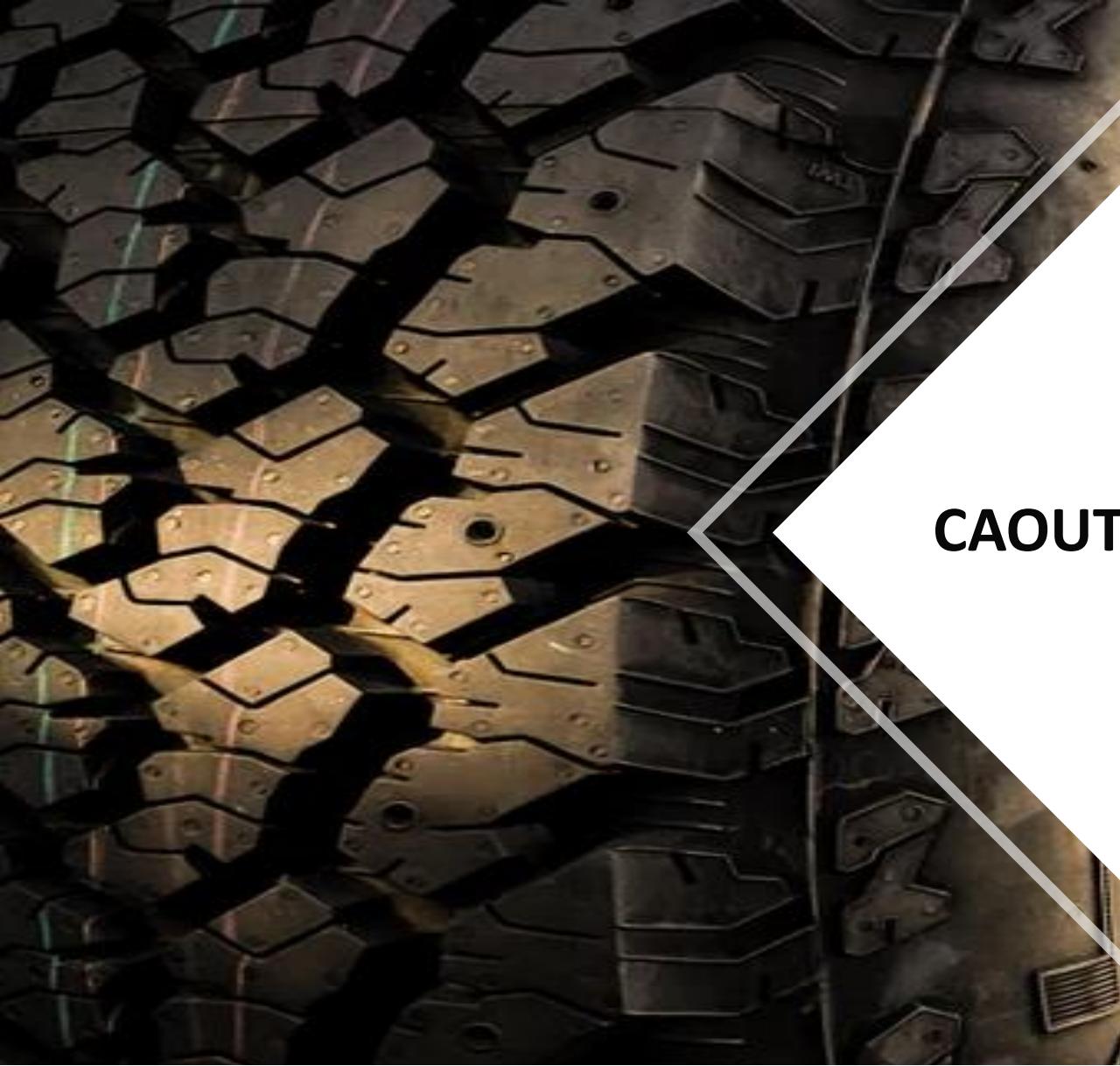


OPCO 2i a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises et les salariés de 32 branches professionnelles de l'industrie en France métropolitaine dans la mise en œuvre de leurs projets compétences, formations et alternance. À cet effet, les partenaires sociaux ont créé l'Observatoire Compétences Industries. Ce dernier a notamment pour mission de réaliser la consolidation des données sur l'emploi et la formation professionnelle de l'ensemble des 32 branches auprès desquelles intervient OPCO 2i.

Ce panorama interindustriel fournit un état des lieux harmonisé sur l'ensemble du périmètre d'OPCO 2i. Chaque panorama de branche présente les mêmes indicateurs, avec les mêmes sources de données, déclinés sur 4 volets.

## LES VOLETS D'UN PANORAMA DE BRANCHE :

	Sources :		Sources :
Économique	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nombre d'entreprises et répartition par taille</li><li>▪ Nombre d'établissements et répartition géographique</li><li>▪ Chiffre d'affaires</li></ul>	Alternance	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nombre d'alternants</li><li>▪ Répartition des alternants par région</li><li>▪ Répartition des alternants par taille d'entreprise</li></ul>
Emploi	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nombre de salariés</li><li>▪ Répartition géographique, par taille d'entreprises, par âge, par famille de métiers, par sexe, CSP et contrat</li></ul>	Enjeux	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Enjeux principaux de la branche dans les années à venir vis-à-vis du contexte et des besoins</li></ul>



## CAOUTCHOUC



**12,5 Md€**  
chiffre d'affaires



**330**  
entreprises



**49 200**  
salariés



**1 593**  
alternants



# PORTRAIT

## Les chiffres clés 2018



**12,5 Md€** chiffre d'affaires

- **60%** dans le secteur des pneumatiques
- **5 Md€** d'exportation



**330 entreprises**

- **28** entreprises de 250 salariés et +
- **685** établissements

## 2019



**49 200 salariés**

- **50%** d'ouvriers
- **1/3** en Auvergne-Rhône-Alpes

## 2020



**1 593 alternants**

- **1 128** apprentis
- **465** contrats de professionnalisation

## Les activités et secteurs

L'industrie du caoutchouc est une des plus anciennes industries françaises, ayant fait son apparition au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est segmentée entre la fabrication de pneumatiques et la production d'articles en caoutchouc destinés à de nombreux usages industriels (étanchéité, amortissement, usages médicaux) ainsi que de produits destinés aux particuliers (chaussures, tuyaux, etc.).

**645k Tonnes / an**

**310 kt / 48%**  
Caoutchoucs industriels

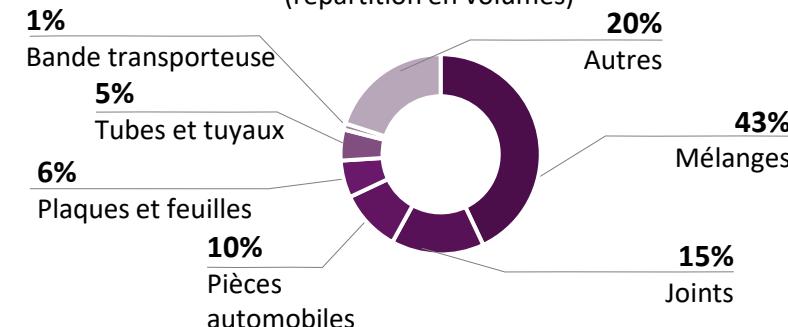


**335 kt / 52%**  
Pneumatiques neufs et rechapés

Source : SNCP – Intelligence Caoutchouc 2020

## Production de caoutchouc industriel

(répartition en volumes)



## Le périmètre des données statistiques

Les indicateurs de la branche Caoutchouc sont définis à partir du code IDCC rattaché à la branche : 0045. Les salariés de la branche sont majoritairement dans les entreprises et établissements de code APE 22.11Z (Fabrication et rechapage de pneumatiques), 22.19Z (Fabrication d'autres articles en caoutchouc). Afin de dresser un portrait le plus complet possible, il intègre les activités suivantes, à proportion des salariés de la branche qui y sont présents : 45.31Z (commerce d'équipements automobiles), 15.20Z (fabrication de chaussures), 31.03Z (matelas). La liste complète des APE pris en compte est en annexe.



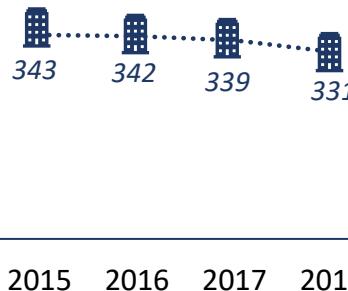
## Les informations clés

La majorité des entreprises sont des **PME et des ETI dans les caoutchoucs industriels** et on dénombre quelques grandes entreprises, dont le premier fabricant mondial de pneumatiques.

Un chiffre d'affaires global constant de 2015 à 2018, d'environ **12,5 Md€**.

### 330 entreprises

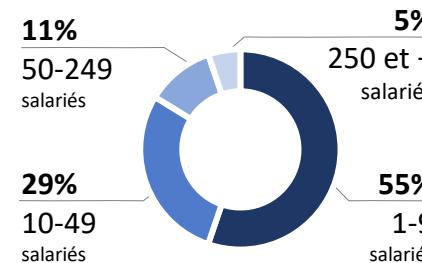
*Nombre d'entreprises – REE 2015-18*



Le nombre des entreprises du secteur est relativement stable depuis plusieurs années. La période récente se caractérise par des opérations de consolidation et de restructuration<sup>(1)</sup>.

### 95% de PME

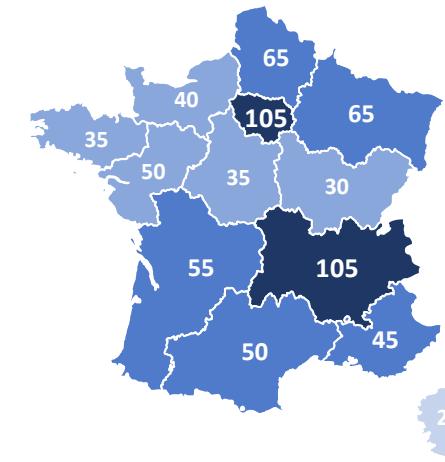
*Part des entreprises - REE 2018*



Le secteur du pneumatique associe de très grandes entreprises et des PME/TPE productrices de pneumatiques de spécialités (kart, agraire) ou rechapés. Le secteur du caoutchouc industriel est plus équilibré. Les dix premières entreprises représentent 60% du CA<sup>(1)</sup>.

### 685 établissements

*Nombre d'établissements – REE 2018*

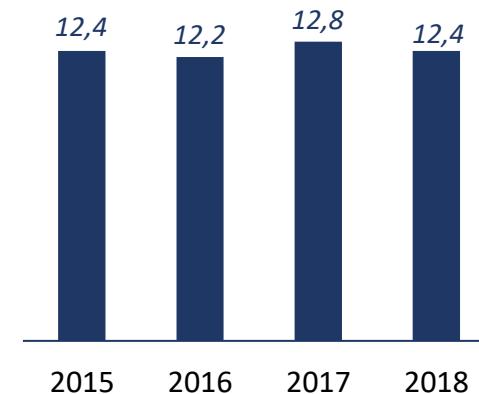


Les bassins de production sont ceux historiques d'une part (AURA et Île-de-France) et proches des unités de production clientes de l'automobile et du transport plus généralement.

### 5 Md€ à l'export

### 12,5 Milliards de CA

*CA (Md€) par secteur - Esane*



L'évolution du chiffre d'affaires de la branche est largement conditionné à celui du marché automobile au niveau mondial.

(1) Source : SNCP – Intelligence Caoutchouc 2020



## Les informations clés

Des effectifs qui se maintiennent et sont répartis entre les secteurs des pneumatiques et du caoutchouc industriel.

Les salariés se concentrent dans les grandes entreprises et principalement dans les bassins historiques de la région AURA.

Tiré par la recherche technologique sur les matériaux et les procédés de production la branche emploie une proportion importante d'ingénieurs et techniciens.

### 49 200 salariés

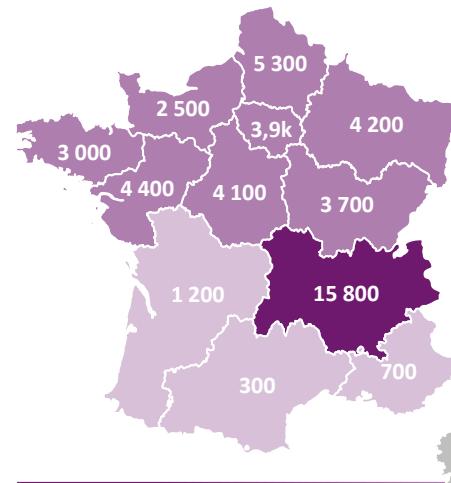
Nb de salariés en milliers – AC OSS



Les salariés de la branche se répartissent à environ 53% sur le secteur des pneumatiques et 47% sur celui du caoutchouc industriel. Les effectifs de la branche se contractent tendanciellement tout en se maintenant proches des 50 000 salariés.

### Un bassin historique

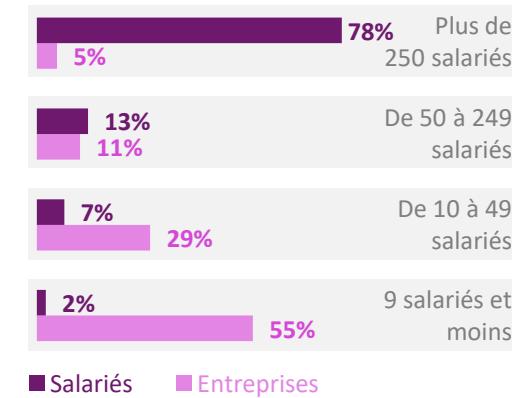
Nb de salariés – AC OSS 2019



Le principal bassin historique des pneumatiques concentre plus du tiers des effectifs : en région AURA autour des sites de production et des sièges de grands groupes à Clermont-Ferrand notamment.

### De grands groupes

Part des entreprises/salariés – DARES 2017

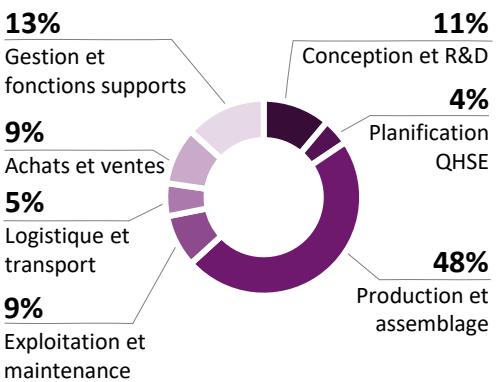


■ Salariés ■ Entreprises

La très grande majorité des salariés du secteur sont employés dans les grandes entreprises au sein des sièges sociaux et centres R&D de grands groupes internationaux ainsi que de leurs sites de production en France.

### Une production de pointe

Part des salariés - DADS 2015



Les métiers de la branche sont avant tout des ouvriers qualifiés et des techniciens de production. On note une représentation importante d'ingénieurs et techniciens R&D dans un secteur très concurrentiel où la France est un leader technologique.



## Les informations clés

Historiquement très masculin, la branche **compte néanmoins plus de 20% de femmes**.

Une **population vieillissante** en ligne avec la démographie de l'industrie française.

Une part très majoritaire d'**ouvriers qualifiés** sur des procédés cœur de métier dans un secteur historique de l'industrie en France.

### 23 % de Femmes

Part des salariés par sexe – DARES 2017

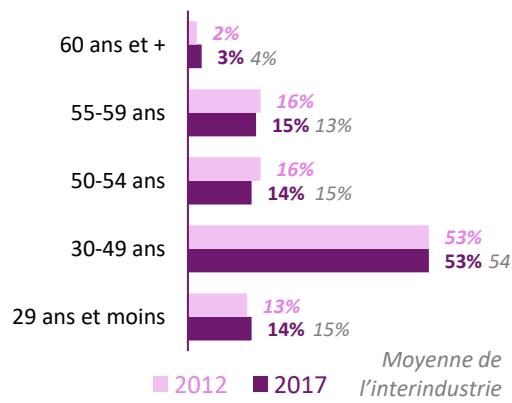


Moyenne de l'interindustrie

La proportion de femmes dans la branche est historiquement faible et inférieure à la moyenne de l'interindustrie.

### 30% de plus de 50 ans

Part des salariés par âge – DARES 2017

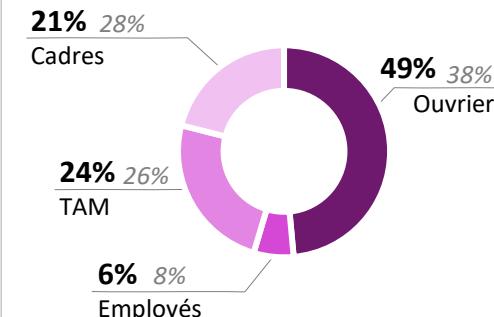


Moyenne de l'interindustrie

Le secteur est très comparable au reste de l'interindustrie au niveau de la répartition par classe d'âge avec plus de 30% de salariés de plus de 50 ans.

### 54 % d'ouvriers/employés

Part des salariés par CSP – DARES 2017

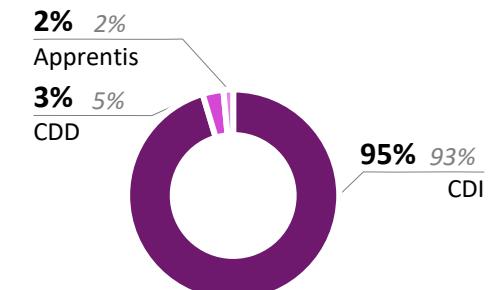


Moyenne de l'interindustrie

La proportion d'ouvriers est plus importante que la moyenne de l'interindustrie, mais il s'agit à 80% d'ouvriers qualifiés sur des process de production technologique ou nécessitant des savoir-faire clés.

### 95 % de CDI

Part des salariés par contrat – DARES 2017



Moyenne de l'interindustrie

Avec 95%, la part des salariés en CDI est très importante et au-delà de celle de la moyenne de l'interindustrie.



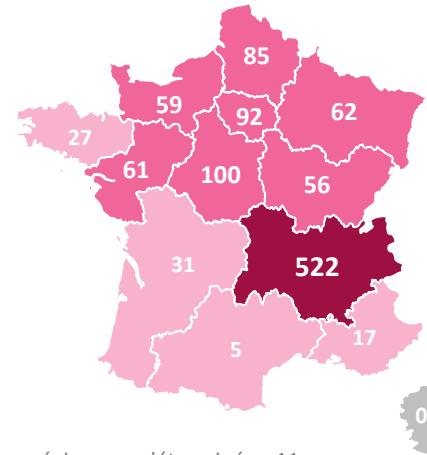
# ALTERNANCE

## APPRENTISSAGE

1 128 apprentis au 31/12/2020

**46% en AURA**

Nb d'apprentis par région – OPCO 2i

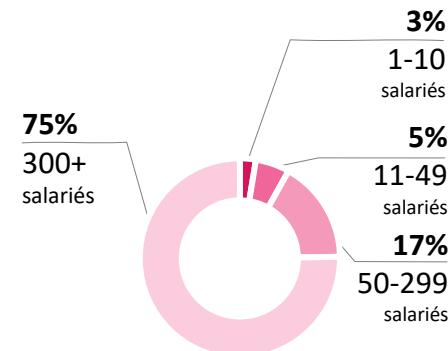


+ région non déterminée : 11

Les entreprises de la branche recourent au contrat d'apprentissage dans une proportion de 23 contrats pour 1 000 salariés.

**75% dans les 300+ salariés**

Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i



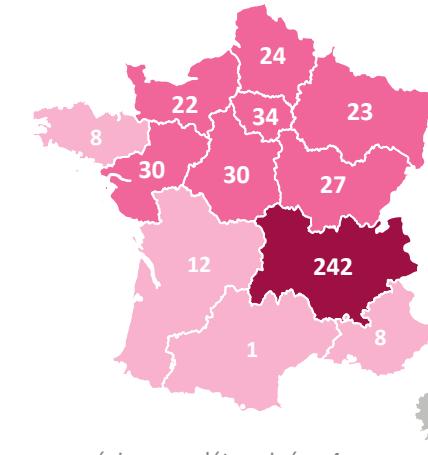
La majorité des salariés en contrat d'apprentissage de la branche sont employés par des entreprises de plus de 300 salariés (75%).

## CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

465 contrats au 31/12/2020

**52% en AURA**

Nb de contrats de pro. par région – OPCO 2i

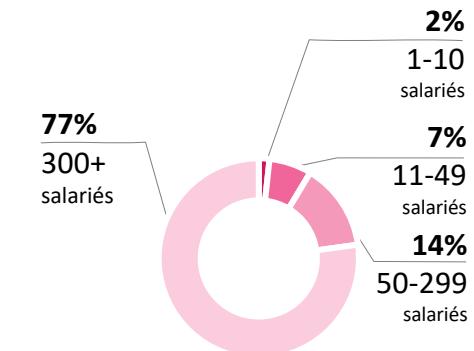


+ région non déterminée : 4

Les entreprises de la branche recourent au contrat de professionnalisation dans une proportion de 9 contrats pour 1 000 salariés.

**77% dans les 300+ salariés**

contrats de pro. par taille d'entreprise – OPCO 2i



La majorité des salariés en contrat de professionnalisation de la branche sont employés par des entreprises de plus de 300 salariés (77%).



### Principales problématiques et évolutions du contexte de l'activité de la branche



- La branche est engagée dans le **développement de l'élastronique**, des systèmes connectés à base de caoutchouc et d'élastomères (« smart rubber ») et de la mesure et du traitement du signal dans le cadre du développement des véhicules de demain, et notamment des véhicules intelligents et autonomes : pièces en caoutchouc et élastomères des véhicules automobiles incorporant des capteurs électroniques (de pression, de température, d'humidité...);
  - Les enjeux environnementaux et les évolutions réglementaires associées dans le domaine du transport vont amener à des **ruptures technologiques avec l'apparition de nouveaux matériaux élastomères** (caoutchoucs « biosourcés », thermoplastiques élastomères...)
  - Les nouvelles motorisations (hybride, électrique, hydrogène) génèrent également de **nombreux défis technologiques** pour la branche :
    - systèmes antivibratoires en caoutchouc;
    - transmission des fluides hydrauliques et pneumatiques;
    - liaisons au sol (notamment l'acoustique des pneumatiques);
    - étanchéité et refroidissement des batteries des véhicules électriques;
  - **L'économie circulaire**, qui est également un axe important des projets de recherche et de développement de l'industrie du Caoutchouc, nécessite de poursuivre les efforts dans le domaine du réemploi, du recyclage et de la gestion des déchets.
- 
- Tout comme l'ensemble de l'industrie, le secteur a été impacté par les confinements et le ralentissement de l'économie française et mondiale en 2020, notamment des marchés automobiles.



### Principaux enjeux pour l'emploi et la formation des salariés de la branche



- Comme l'ensemble de l'industrie la branche va devoir relever le **défi du vieillissement de la population des salariés** en attirant et en formant de nombreux jeunes dans les années à venir pour faire perdurer et développer son savoir-faire.
- Pour faire face aux nombreux défis liés aux **mutations et ruptures technologiques, énergétiques, digitales et environnementales**, les entreprises de la branche vont devoir poursuivre les **efforts de recherche, de développement et d'application**. Cette poursuite implique de **développer les compétences des collaborateurs** des industries du Caoutchouc dans ce domaine.
- La branche **investit dans la formation professionnelle et l'apprentissage au sein de l'IFOCA** afin de moderniser son parc de machines.
- Au travers de **l'Elastolab**, la branche accompagne des start-up innovantes afin de développer les usages du caoutchouc notamment au niveau des débouchés des matières recyclées (revêtements, maroquinerie, mobilier) et de nouvelles applications (prothèses, textiles).





## **ANNEXES**

# GLOSSAIRE

---

<b>TPE</b>	Les très petites entreprises (ou microentreprises MIC) sont les entreprises occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME) - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les TPE désignent en ce sens les entreprises de 1 à 9 salariés.
<b>PME</b>	Les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les PME désignent en ce sens les entreprises de 1 à 249 salariés.
<b>ETI</b>	Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les ETI désignent en ce sens les entreprises de 250 à 4 999 salariés.
<b>GE</b>	Une grande entreprise est une entreprise qui vérifie au moins une des deux conditions suivantes : avoir au moins 5 000 salariés ou avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les GE désignent en ce sens les entreprises de plus de 5 000 salariés.
<b>Branche</b>	Abus de langage désignant une branche professionnelle. Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective – Ministère du travail.
<b>Secteur</b>	Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée) - INSEE.
<b>Filière</b>	La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini - INSEE.
<b>IdF</b>	Île-de-France
<b>AURA</b>	Auvergne-Rhône-Alpes
<b>kT</b>	1 000 tonnes
<b>k€</b>	1 000 €
<b>M€</b>	1 000 000 €

# LES SOURCES D'INFORMATIONS DES DONNÉES STATISTIQUES

---



L'INSEE est l'organe de référence en matière de statistiques publiques en France, tous domaines confondus. Il mène en propre un certain nombre d'enquêtes (notamment dans le domaine de l'emploi) et coordonne également les travaux des différents Services statistiques ministériels.



« L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement, de contrôle et de contentieux » sur le périmètre des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Elle produit des statistiques sur les embauches, la masse salariale, les effectifs salariés, micro-entrepreneurs et particuliers employeurs.



« La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail. ». Elle produit (sur la base de ses propres enquêtes et de données d'autres organes) des statistiques sur le dialogue social, l'emploi, la formation professionnelle, la santé au travail...



Depuis le 1er avril 2019, l'opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i, rassemble 32 branches professionnelles de l'industrie. Il reprend partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA OPCAIM, OPCA DEFi, OPCA 3+, AGEFOS-PME et OPCALIA . En tant qu'opérateur de compétences, OPCO 2i produit des statistiques sur l'alternance et la formation continue des salariés de ses branches.

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE



## Volet économique

Le volet économique s'intéresse aux indicateurs suivants : nombre d'entreprises et répartition par taille, nombre d'établissements et répartition géographique, chiffre d'affaires.

### Entreprises

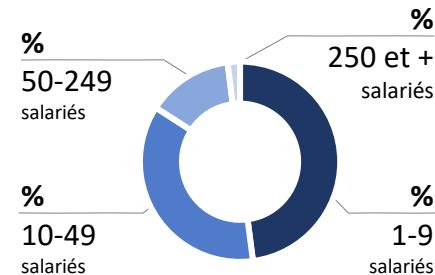
Nombre d'entreprises – REE 2015-18



2015 2016 2017 2018

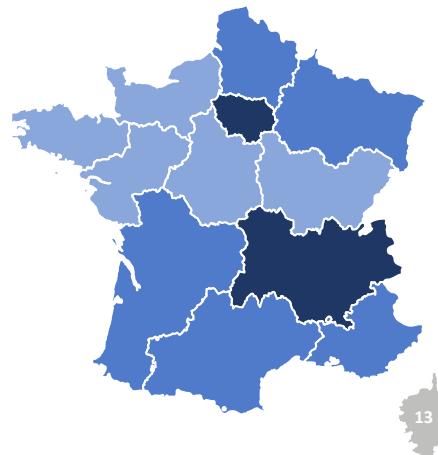
### Répartition par taille

Part des entreprises - REE 2018



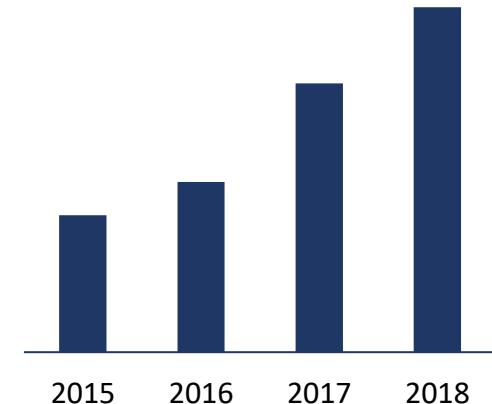
### Établissements

Nombre d'établissements - REE 2018



### Chiffre d'affaires

CA (Md€) par secteur - Esane



#### 3 sources :

- Le [répertoire des entreprises et des établissements \(REE\)](#) de l'INSEE issu de la base SIRENE. Cette base donne la répartition du nombre d'entreprises et d'établissements par code APE, taille, commune et type pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, le nombre d'entreprises et le nombre d'établissements pour les années 2015, 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

**Méthode de calcul :** le nombre et les caractéristiques des établissements et entreprises de la Branche sont reconstruits en multipliant la base REE par la table de passage IDCCxAPE. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données REE 2018.

**Exceptions :** pour certaines branches, le nombre d'entreprises est calculé en 2020 sur la base [SIRETxDIDCC](#) de la DARES (issue de la DSN) qui donne l'IDCC principal par SIRE. Les chiffres de 2015 à 2018 sont ensuite reconstitués à partir des tendances du REE 2016-18 de l'INSEE.

#### 2 sources :

- [L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises \(Esane\)](#) de l'INSEE. Elle donne le CA par code APE pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Les secrets statistiques sont comblés par régression linéaire.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#) pour les années 2015, 2016 et 2017.

**Méthode de calcul :** le CA d'une Branche est reconstruit en multipliant la base Esane par la table de passage IDCCxAPE.

**Exceptions :** pour certaines branches, le CA calculé de cette manière ne représente pas la réalité d'autres sources sont alors utilisées.

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE



## Volet emploi

Le volet emploi s'intéresse au nombre de salariés, leur répartition géographique, par taille d'entreprises, par sexe, âge, CSP, contrat et famille de métiers.

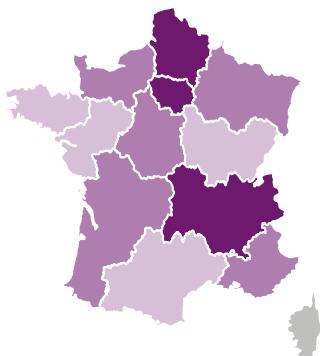
### Nombre de salariés

Nb de salariés en milliers - ACOSS



### Répartition régionale

Nb de salariés – ACOSS 2019



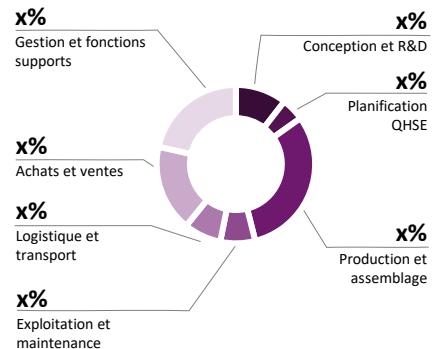
### 3 sources :

- [Les effectifs salariés de l'Acoss](#) qui donne la répartition du nombre de salariés par code APE, et par commune de 2016 à 2019.
- [La table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- [Les portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour toutes les conventions collectives, le nombre de salariés pour les années 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

**Méthode de calcul :** le nombre et la répartition géographique des salariés de la Branche sont reconstruits en multipliant la base Acoss par la table de passage DARES/IDCC. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données Acoss 2018 et 2019. Les données sont également mises en cohérence avec la ventilation régionale des salariés de la DADS 2015.

### Par familles de métiers

Part des salariés – DADS 2015



### 2 sources :

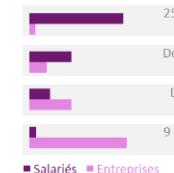
- Données DADS 2015 qui donnent la répartition des salariés par professions et catégories socioprofessionnelles (code PCS).
- Table de correspondance code PCS x familles de métiers OPCO 2i, créée par KYU.

**Méthode de calcul :** Le nombre de salariés par famille de métiers OPCO 2i est reconstitué en multipliant la base DADS par la table de passage PCS x familles de métiers.

Ces données étant de 2015, elles donnent un aperçu de la répartition par famille de métiers, qui a pu évoluer depuis.

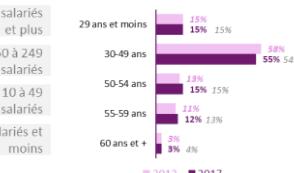
### Par taille d'entreprises

#entreprises/salariés – DARES 2017



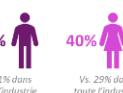
### Âge

Part des salariés par âge – DARES 2017



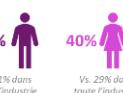
### Sexe

Part des salariés par sexe – DARES 2017



### CSP

Part des salariés par CSP – DARES 2017



### Contrat

Part des salariés par contrat – DARES 2017



### 1 source :

Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) 2017 de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, les portraits sociodémographiques des salariés.

**Méthode de calcul :** La répartition des salariés pour les différents critères (taille d'entreprises, sexe, âge, CSP, Contrat) est reconstruite à partir des PSB 2017 de la DARES.

**Exceptions :** Pour les branches pour lesquelles il n'y a pas de portraits statistiques de branche (chaux, ciments, cordonnerie, cuirs et peaux, horlogerie, panneaux de bois), les données viennent de la base de recensement de l'INSEE 2017.

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

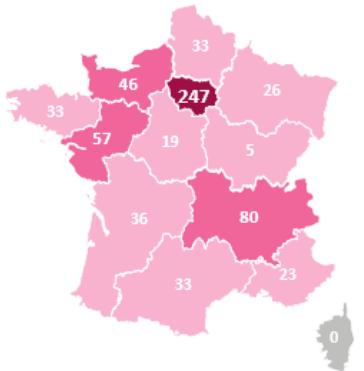


## Volet alternance

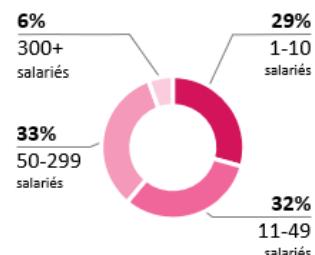
Le volet alternance s'intéresse aux nombres d'apprentis et de contrats de professionnalisation et à leur répartition par région et par taille d'entreprises.

### APPRENTISSAGE

**39% en Île-de-France**  
Nb d'apprentis par région – OPCO 2i

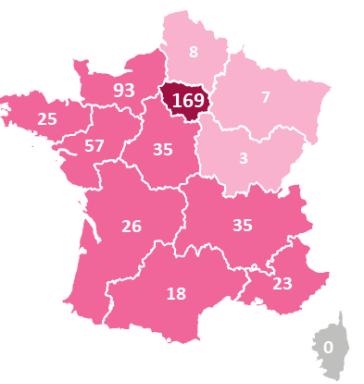


**33% dans les 50 à 299 salariés**  
Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i

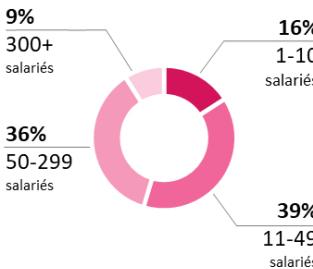


### CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

**35% en Île-de-France**  
Nb de contrats pro par région – OPCO 2i



**39% dans les 11 à 49 salariés**  
Contrats pro par taille d'entreprise – OPCO 2i



Les données 2020 des alternants en formation ont été fournies par OPCO 2i à partir de leur base de données :

- Nombre total d'alternants
- Répartition régionale
- Répartition par taille d'entreprises

# CODES APE ET TAUX DE COUVERTURE CAOUTCHOUC

---

Part des salariés de la branche dans chacun des codes APE – source DARES 2017

1520Z	Fabrication de chaussures	15%
2017Z	Fabrication de caoutchouc synthétique	2%
<b>2211Z</b>	<b>Fabrication et rechapage de pneumatiques</b>	<b>100%</b>
<b>2219Z</b>	<b>Fabrication d autres articles en caoutchouc</b>	<b>84%</b>
2221Z	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	3%
2223Z	Fabrication d éléments en matières plastiques pour la construction	3%
2814Z	Fabrication d autres articles de robinetterie	1%
2815Z	Fabrication d engrenages et d organes mécaniques de transmission	1%
3109B	Fabrication d autres meubles et industries connexes de l ameublement	2%
3319Z	Réparation d autres équipements	19%
4531Z	Commerce de gros d équipements automobiles	3%
4669B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers	1%
4673B	Commerce de gros (commerce interentreprises) d appareils sanitaires et de produits de décoration	3%

